

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

De Zaporijia à Fleurieux, la famille Ierosheskyi s'adapte

En mai 2022, la famille Ierosheskyi a fui la ville de Zaporijia, au sud-est de l'Ukraine, et la guerre pour se réfugier en France. Installés à Fleurieux-sur-l'Arbresle, ils racontent leur nouvelle vie au Progrès.

Sergey Ierosheskyi habitait avec son épouse Svitlana et leur fille Daria la ville de Zaporijia (720 000 habitants), située au sud-est de l'Ukraine. Sans travail et alors que leur ville était bombardée par l'armée russe, Sergey et Svitlana ont pris la dure décision de quitter leur pays pour la France, ayant peur de mourir sous les bombes. Le couple souhaitait protéger Daria et lui offrir une vie meilleure. Ils ont tout laissé derrière eux, et notamment la famille. La mère de Sergey, ses deux sœurs, son fils Ivan de 29 ans, engagé dans un bataillon militaire spacial recherché par l'armée russe.

Partis en voiture avec deux valises seulement

La famille Ierosheskyi était en lien avec une famille ukrainienne, réfugiée chez des amis à Éveux. Sergey, Svitlana et Daria sont donc partis le 5 mai de Zaporijia en voiture, avec seulement deux valises, tous trois dormant dans la voiture. Ils sont arrivés le 7 mai à Éveux. C'est le lendemain qu'ils ont posé leurs valises à Fleurieux-sur-l'Arbresle.

Ils ont été accueillis par Baptiste Gaudelus et sa famille, qui vivent au lieu-dit le Poteau et qui s'étaient portés volontaires auprès de la mai-



Sergey, Daria, Svitlana Ierosheskyi dans leur appartement. Photo Progrès/Jacques LASCOUTOUNAX

ris pour accueillir une famille de manière provisoire. Le contact avait été établi entre les maires d'Éveux et de Fleurieux. Avec Baptiste Gaudelus, la famille de Sergey a réalisé tous les papiers nécessaires à son intégration et installation. Ils ont actuellement le statut de réfugiés pour une durée de 6 mois renouvelables. Ils ont ensuite vécu dans un appartement communal place Benoît-Dubost.

CDI pour l'une, intérim pour l'autre

Svitlana a trouvé tout de suite du travail en CDI au couvent de la Tourette. Cette situation leur a permis de déposer un dossier de demande de logement à l'OPAC en juillet. Leur dossier est passé en commission en octobre au moment où Ser-

gey travaillait chez Nouraot à L'Arbresle (pour deux mois). Leur demande a reçu un avis favorable. Actuellement, la famille ukrainienne habite rue Combaudon. Sergey, quant à lui, est inscrit dans une entreprise d'intérim où il effectue des petites missions. Ingénieur en mécanique auto, il cherche activement un emploi en CDI.

Aujourd'hui âgée de 11 ans, Daria a trouvé petit à petit ses marques. Elle est scolarisée en classe de 6^e au collège Simone-Veil de Châtillon, où son intégration s'est bien déroulée. Parlant peu français, elle s'est liée d'amitié avec des élèves qui, comme elle, vivent dans la commune et avec qui elle prend le car scolaire.

De notre correspondant Jacques LASCOUTOUNAX

SAIN-BEL

Une résidence pour personnes âgées et 35 nouveaux logements

Lors de ces voeux, le dimanche 15 janvier, le maire, Raymond Revellin-Clerc a présenté les principaux projets pour l'année 2023 et abordé des enjeux allant au-delà de la commune.



Raymond Revellin-Clerc a présenté les projets de 2023 et le plus long terme notamment avec le projet Petites villes de demain. Photo Progrès/Jeanne BRUNON

Petites villes de demain : des projets pour plusieurs mandats

Le maire s'est exprimé au sujet de deux enjeux dépassant la commune de Sain-Bel.

Concernant la déviation : « Depuis plus de 40 ans, elle est devenue un leurre. Sain-Bel n'attendra pas autant de temps. » Au sujet du prolongement de la ligne du Tram Train jusqu'à la Giraudière : « C'est un vecteur pour lutter contre la pollution. Sytral-mobilité se prononcera sur sa faisabilité.

Enfin, 2023 verra Sain-Bel s'équiper de la vidéo protection.

Le PLU - Plan local d'urbanisme - sera revisité dans son ensemble, notamment pour les commerces, afin de prolonger le centre-ville en direction de la route du Fiatet.

dans les prochains mois. »

Suite aux concertations dans le cadre du dispositif Petites villes de demain, les projets suivants ressortent : connexion du parking existant au centre-bourg par des cheminements piédestres ; modification des règles de circulations ; aménagement des rives de la Brévenne ; revitalisation de nos commerces. Pour un coût estimé à plus de 5 000 000 € sur plusieurs mandats. L'autre volet du dispositif est une opération programmée d'amélioration de l'habitat. Un diagnostic est en cours et s'adressera aux propriétaires bailleurs ou occupants, dans les prochains mois.

Les réunions de quartiers, évoquées dès 2020, vont enfin voir le jour en 2023. De plus, des « cafés rencontres » seront organisés en direction des commerçants.

De notre correspondante Jeanne BRUNON

Dates des premières réunions de quartier à 18 h 30, salle de la gare. - Rive Droite : le 24 février - Rive Gauche : le 31 mars

LENTILLY

Un samedi d'immersion dans la culture vénézuélienne

Le nouvel orchestre de l'espace culturel "La Passerelle" propose, ce samedi 21 janvier, une après-midi consacrée à la musique traditionnelle vénézuélienne avec une dégustation de spécialités culinaires, des cours de danse et un concert avec Jaime Martinez.



Jaime Martinez, hautboïste, est aussi compositeur. Photo fournie par la mairie de Lentilly

variée géographie vénézuélienne à travers les différents rythmes et danses, pleines de soleil, de couleurs, l'humour et la joie qui caractérisent la musique du pays sud-américain.

Pour les personnes qui le souhaitent, la journée vénézuélienne débutera au centre d'animation (place de l'Europe) à 13 heures avec une dégustation de spécialités gastronomiques, à 15 h 30 avec des lectures d'auteurs latins puis à 17 h avec des cours de danse propres aux pays des Caraïbes. Cette immersion dans la culture vénézuélienne se clôturera avec un concert exceptionnel à 20 h 30 à "La Passerelle".

De notre correspondant Jacques LASCOUTOUNAX

Durée : 1 h 30. Tout public. Tarifs : 4 € (adhésion), 10 €/concert/adhérent, 14 €/concert/non adhérent. Lieu : La Passerelle, 10 rue Chatelard Dru - 69 210 Lentilly. Infos et réservations : 06 68 39 31 72 ou lisemarx82@gmail.com

SAINT-CLÉMENT-LES-PLACES

La commune cherche un repreneur pour son auberge



La maire Patricia Blein dans la nouvelle bibliothèque. Photo Progrès/Claire Lise BOSA

A l'occasion de la nouvelle année, Patricia Blein, maire de la commune, fait le point sur les dossiers en cours. La nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes au mois de décembre. Ce beau bâtiment, intégré à l'édifice municipal, accueille la grande salle de la bibliothèque au rez-de-chaussée. Des locaux pour les réunions et les archives de la mairie sont aménagés à l'étage. Un chemin piétonnier sécurisé pour l'accès à l'école a été créé.

La maire poursuit : « Par ailleurs, nous avons signé le compromis pour l'acquisition de l'auberge. Nous achetons les murs, le terrain et le matériel pour 300 000 €. Nous avons des subventions de l'Etat et de la Région (142 000 € et 60 000 €). Nous cherchons maintenant un repreneur motivé !

Enfin, nous effectuons une étude pour rénover la rue centrale, enfouir les réseaux, mettre le trottoir aux normes. »